
PROTECTION EUDEMIS ET SUIVI DES VOLS

AGROFICHE N°12/37



MAI 2025

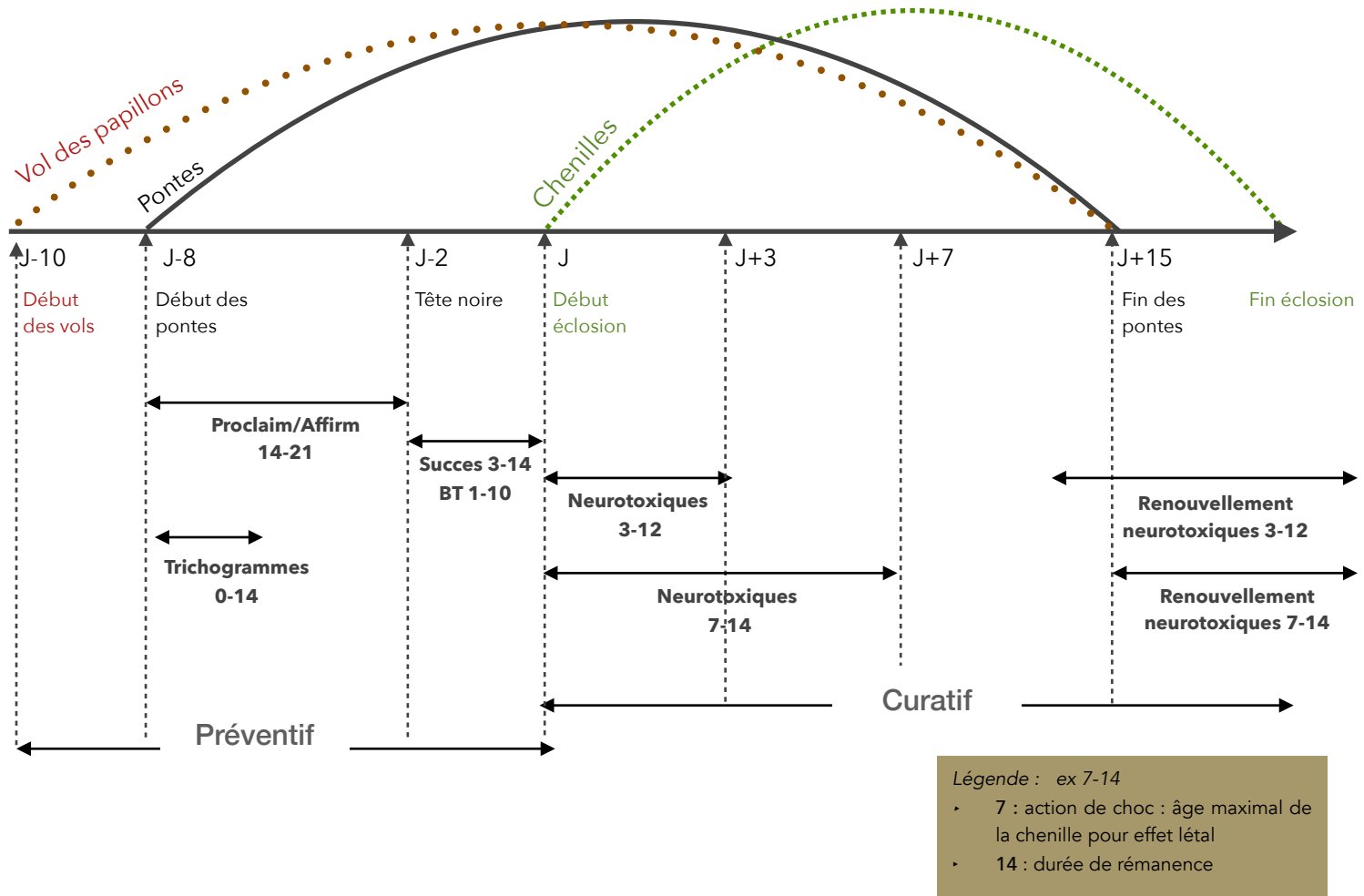


Piège sexuel installé - Crédit photo laboratoire Natoli & associés

Le suivi des vols par piégeage permet de repérer le début du vol, de positionner au mieux les produits selon leur mode d'action et/ou de décider de son renouvellement (en cas de vol étalé). Les observations sur le terrain sont impératives en complément pour déterminer la date de début des pontes, la maturation des œufs et leur éclosion.



Schéma théorique d'une génération d'eudemis et positionnement des traitements



Confusion sexuelle (phéromones avec diffuseurs) : pose avant le début des vols de 1ère génération.



BT : *Bacillus thuringiensis*. Pas d'action de choc. 2 applications nécessaires.



Insecticides « préventifs » :

- ovo-larvicide (la larve ingère la membrane de l'œuf à l'éclosion, le produit ayant au préalable recouvert l'œuf) : Proclaim (Affirm) ;
- larvicide (contact ou ingestion) = Success



Trichogrammes : lâcher au début des pontes. 2 lâchers nécessaires.



Neurotoxiques 3-12 (pyrethrinoides) : cyperméthrine.

Neurotoxiques 7-14 (pyrethrinoides) : deltaméthrine, lambda-cyhalothrine, etofenprox.



Protection raisonnée, utilisation de pièges sexuels

- Monter le piège.
- Accrocher le piège au milieu de la parcelle choisie, au fil du palissage ou bien au cours de la végétation.
- Poser le fond englué sans le toucher avec les doigts.
- Déposer une capsule sur le fond englué sans le toucher avec les doigts. On utilise un fond englué et une capsule par génération ("durée de vie" : 5 semaines).
- Comptage des papillons

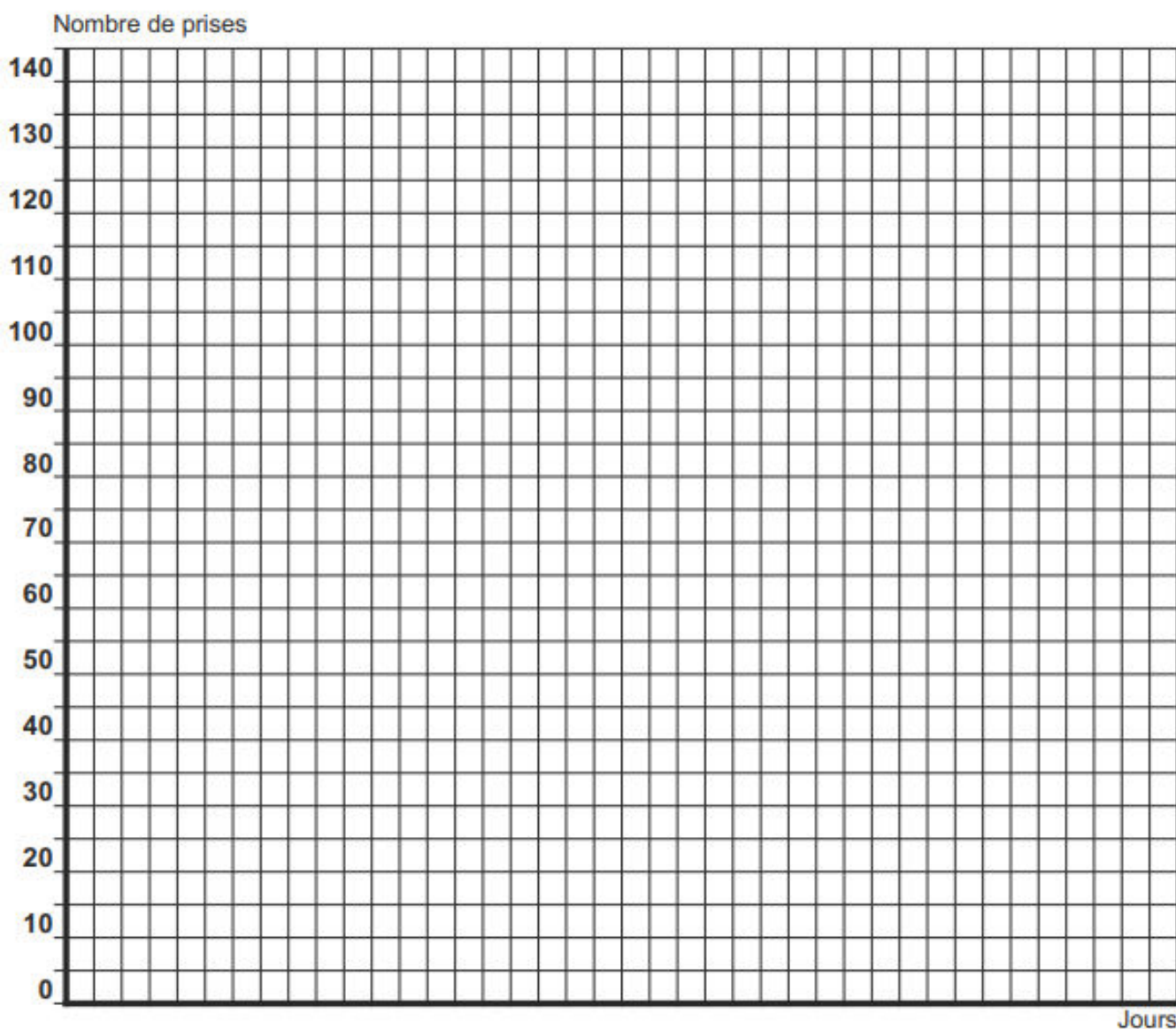
Il faut compter chaque jour, en général le matin, le nombre de papillons englués en les décollant du fond du piège à l'aide d'une spatule réservée à cet effet sans toucher à l'ensemble avec les doigts.

Enregistrer le nombre de papillons sur une courbe ou un tableau d'enregistrement (cf. annexes). Le jour de ponte maximum est le jour intéressant pour la stratégie de lutte.

GRAPHIQUE ET TABLEAUX DE SUIVI DES VOLS

Année :

Parcelle :





PARCELLE

Jour n°	Date	Nombre de prises
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		
31		
32		
33		

PARCELLE

Jour n°	Date	Nombre de prises
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		
31		
32		
33		

PARCELLE

Jour n°	Date	Nombre de prises
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		
31		
32		
33		